

In memoriam
Père André-Marie DUBARLE, o.p.
Octobre 19th 1910 – Avril 15th 2002

de Marcel Alonso
Collegamento pro Sindone Internet – Juin 2004
© Tous les droits sont réservés

Le Père André-Marie DUBARLE nous a quitté le 15 Avril 2002 dans sa 92^{ième} année, la 73^{ième} de sa profession dominicaine, et la 58^{ième} de son ordination presbytérale. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité religieuse et familiale, le 18 Avril, en l'église du Couvent Saint-Jacques à Paris. Le CIELT était là pour lui témoigner son affection, sa reconnaissance pour ses recherches historiques, et son admiration pour la qualité de ses conseils.

C'était le benjamin des garçons d'une famille de six enfants, dont le père mourut à la guerre (la Grande), et qui donna à l'Église trois enfants. Les deux dominicains, frères Dominique et André-Marie, gardèrent "l'esprit de famille": l'aîné "oncle Louis" fut un vrai *pater familias* veillant sur la tribu Dubarle. Quant à "oncle Henri", il fut la joie des neveux et nièces, tant par son affection que par son espièglerie: qui eut cru que l'austère célibataire, exégète, historien et professeur (d'hébreu et de grec) savait aussi faire rire les enfants?.

J'ai rencontré la première fois le Père Dubarle le 28 Septembre 1995, au Couvent des Dominicains dans le 13^{ième} arrondissement de Paris. Ami du président-fondateur du CIELT, André van Cauwenbergh, il lui avait proposé, peu de temps au paravent, d'aider les recherches du CIELT sur le déchiffrement scientifique des "fantômes" de lettres décelées sur le Linceul par Piero Ugolotti et Aldo Marastoni. Le Père ne sortait déjà presque plus, tant sa surdité l'handicapait dans les relations courantes. Mais dans l'intimité de sa chambre monacale, il pouvait donner libre cours à son désir de communiquer et à sa grande vivacité d'esprit: seul parfois un léger agacement permettait de déceler que quelques mots de la conversation lui avaient échappés¹.

J'étais accompagné d'André Marion, professeur à l'Institut d'Optique de Paris, qui avait commencé une scanneurisation minutieuse des photos de Vernon Miller en vue de traitements numériques. Le Père Dubarle commença par nous montrer une lettre du Père Dubois, un Mariste français que j'avais rencontré deux ans au paravent à un dîner du CIELT (présidé par la Comtesse de Paris et le Professeur Lejeune) et qui m'avait déjà proposé d'étudier les inscriptions d'Ugolotti, ainsi que trois agrandissements de la Sainte Face destinés à montrer ces inscriptions.

Marion et moi lui montrâmes précisément les emplacements des lettres grecques (rezw) et latines (INNECE). Le Père décida qu'il ne les "voyait" pas. Il était d'une grande exigence.

1) Plus tard il m'écrivit gentiment: *"Ici dans ma chambre silencieuse, avec des interlocuteurs rapprochés, venus spécialement pour me rencontrer, je suis dans les meilleures conditions pour entendre. Et vous n'avez pas eu à élever la voix"!*...

Puis il nous montra un gigantesque ouvrage qu'Ugolotti avait offert en 1976 à Monseigneur J-C Thomas, fondateur de MNTV, et dont il se considérait comme étant seulement le "dépositaire" (il y eut très peu d'exemplaires de cet hommage à la SINDONE destiné au Pape et au Custode). Il nous prêta donc les 2 grandes boîtes de 52 cm x 37 cm, contenant des feuillets imprimés d'un seul côté et de nombreuses photographies, souvent en couleurs artificielles, dont il n'avait pu comprendre l'intérêt. À charge pour nous de lui en expliquer la signification, et de prévenir Mgr Thomas de ce prêt.

C'était un personnage organisé, précis et exigeant: *"mes investigations portent sur l'histoire de la relique, ses voyages, et non son contenu"*. Il utilisait le terme "relique" car pour lui l'authenticité du Linceul de Turin ne faisait aucun doute: cette certitude lui valut de nombreux désagréments dans son entourage et le milieu MNTV, auquel appartenait, entre autres, Monsieur Jacques Évin², le défenseur opiniâtre de Tite et de sa datation.

Quant au "contenu", il faisait allusion aux "lettres", pour lesquelles il disait *"avoir renoncé à se faire une opinion personnelle et attendait que des chercheurs plus compétents puissent donner une explication valable"*. Pour lui, comme pour nous, celles données jusqu'à ce jour ne paraissaient pas très fiables.

Plus tard, il décida de nous entretenir du Codex Pray: il nous montra le pli du Linceul sous le milieu du Corps indiquant qu'à son avis il n'y avait pas là *"fantaisie d'artiste"*, mais signification profonde. Il alla chercher dans sa bibliothèque une image de Saint Laurent et nous montra le même pli au même endroit. S'agissait-il d'un rituel de mise en place du Linceul sous le corps, comme les plis sous la tête pouvaient indiquer qu'au moment de l'onction il servait d'oreiller, avant que ne fut déroulée la partie recouvrante ?

Mais il n'y avait pas que cela qui l'intriguait. Voici ce qu'il écrivit le 20 Août 1995 au président van Cauwenberghe: *"L'article de Mlle Bongert sur le manuscrit Pray m'a intéressé. Un élément de datation, à vrai dire fort imprécis, est la représentation dans la scène de l'onction d'un repli du linceul sur le bas des jambes du Christ. Ce repli n'existe plus dans la relique de Turin, mais Paul Vignon avait déduit son existence du fait que l'empreinte sur le côté face s'interrompt à mi-distance des genoux et du pied. L'amputation du drap a été probablement fort ancienne"*.

Je dois dire que je n'ai compris ces avis qu'à moitié. Je les livre donc, tels quels, à la sagacité des Chercheurs.

Comme je lui présentais, en tant que secrétaire du Conseil Scientifique du CIELT, mes vœux **pour** l'année 1996, et que je l'invitais à participer au III^e Symposium qui se tiendrait à Nice l'année suivante, voici ce que je reçus, concernant l'Histoire:

2) Directeur du Centre de Datation par le Radiocarbone de l'Université de Lyon

... "J'ai de plus une meilleure capitale française à proposer pour le Linceul déposé actuellement à Turin. Ce n'est rien moins que Paris, et rien moins que le cœur de Paris, la Sainte-Chapelle, édifiée pour abriter la couronne d'épines et qui a reçu bon nombre d'autres reliques cédées, par l'empereur de Constantinople Beaudouin, à Saint Louis Parmi celles-ci, la "sainte Toile insérée dans un écrin", que l'on n'a pas déployée, dont on a ignoré l'image cachée dans ses plis. On en suit la non-vénération dans les fêtes liturgiques, puis la disparition à la suite de don inconscient, enfin la divulgation à Lirey. Et très tardivement l'aveu du don par le roi Philippe de Valois, quand la relique ayant passé aux mains des ducs de Savoie, il n'y avait plus d'espoir de retour à Lirey et de confiscation à craindre de la part du roi de France.

En 1537 Nice ne faisait pas partie du royaume de France. Il a fallu attendre Napoléon 1^{er} pour une brève période, puis Napoléon III moyennant finances".

En bon historien il poursuit sa lettre avec des considérations sur le temps (siècles et millénaires factices, sans synchronicité avec les renouvellements civilisationnels) ainsi que sur ses *"travaux nouveaux sur le Linceul qui devraient être publiés (en 1997 avec retard) dans la Revue des Études Byzantines"*.

Je signale, pour les Historiens qui ont apprécié ses œuvres, en particulier les 2 tomes de son irremplaçable "Histoire ancienne du Linceul de Turin" et sa traduction commentée de l'homélie de Grégoire le Référendaire (prononcée à l'occasion des cérémonies du transfert de l'image d'Édesse à Constantinople), que les archives (nombreuses) du père André-Marie sont conservées à la bibliothèque du Couvent Saint-Jacques (20 rue des tanneries, 75 013 Paris).

Pour les scientifiques, quelque peu déstabilisés, tant par la datation incongrue du British Museum, que par l'offensive irréfléchie de certains ecclésiastiques, comme le Père Maldamé (recteur de l'Institut Catholique de Toulouse) exhumant l'étrange Mémoire de l'évêque d'Arcis cité par le chanoine Ulysse Chevalier, les travaux du Père Dubarle furent une oasis où ils reprirent courage pour affronter les dures réalités à la fois du mystère épais dans lequel s'inscrit l'empreinte indicible du Crucifié, et le triomphalisme médiatisé du positivisme rationaliste. C'est dans ce ciel d'Azur, qu'il a contribué à clarifier, que le frère André-Marie a rejoint la Maison du Père, son œuvre accomplie. Qu'il en soit remercié, que le Christ l'accueille en son Royaume, et qu'il continue d'inspirer dans nos travaux.